

Flash info

Septembre 2018



Ramassage des encombrants 2018

Le prochain ramassage des encombrants aura lieu vendredi 28 septembre 2018.

Les encombrants doivent être déposés sur les trottoirs uniquement la veille au soir. Les déchets admis sont le mobilier (tables, canapés, sommiers, chaises, armoires, fauteuils, bureaux, commodes, lits, ...) et divers autres objets tels que vélos, poussettes, landaus, moquettes, papiers peints, ...

Ne sont pas admis tous les appareils électriques et électroniques, les pièces automobiles et engins à moteurs, les déchets verts (souches d'arbre), les déchets issus de travaux (gravats, décombres, carrelages, vitres, éviers, lavabos, bacs à douche, ...), les déchets dangereux (bidons d'huiles usagées, peintures, batteries, pneus, piles, radiographies, amiante, ...), les déchets professionnels et les objets qui, par leurs poids ou leurs dimensions, ne peuvent pas être chargés dans les véhicules ni portés par deux personnes.



Nuisances sonores et déchets verts

Merci de bien vouloir respecter la tranquillité de vos voisins lorsque vous effectuez des travaux de jardinage ou bricolage. L'arrêté préfectoral n°06-007.D.U.E.L. du 10 janvier 2006 rappelle les horaires prévus :

« Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scie mécaniques ne peuvent être effectués que de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 les jours ouvrables, de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés ».

Le dernier ramassage des déchets verts aura lieu **lundi 3 décembre 2018**. Il est rappelé que les Mahieutins ont l'obligation de tailler leurs haies à une hauteur maximum de 1,80 mètres, tel que le spécifie le P.L.U. et que celles-ci ne doivent déborder ni sur les propriétés voisines, ni sur la voie publique.

\hookrightarrow

Le centre de loisirs est ouvert pendant les vacances scolaires de la Toussaint

Le centre de loisirs sera ouvert la 1^{ère} semaine des vacances de la Toussaint.

Du lundi 22 au vendredi 26 octobre, il accueillera les enfants de Villiers-le-Mahieu, scolarisés en mater-

nelle et en primaire.

Dans la limite des places disponibles, il accueillera également les enfants des communes voisines qui ont passé une convention avec la mairie.

Le centre sera ouvert de 7h30 à 18h30. Un service de restauration sera assuré le midi.

« Le monde d'Halloween » sera le fil conducteur des activités proposées aux enfants.

Inscription sur le logiciel Periscoweb ou s'adresser en mairie.

Attention, le nombre de places est limité!



